

GTh CESP

Modalités de fonctionnement

**DEB/Bureau des
milieux aquatiques**

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Ordre du jour

1. Rappel du fonctionnement général du GN et des Groupes thématiques (Gth), des modalités de suivi, et Présentation du mandat du GTh CESP
2. Composition du GTh CESP
3. Présentation des actions et élaboration du tableau de bord de suivi et tour d'horizon des actions en cours ou en vue non inscrites dans le PNMH
4. Désignation des correspondants "CESP" et "Outre-mer"
5. Organisation du GTh (calendrier, coordination avec d'autres GT existants, etc.)

Rappel du contexte

- Plan lancé en juin 2014 (6 axes, 52 actions)
- Une durée de 5 ans : 2014 à 2018
- Une instance nationale de suivi : le GNMH
- 6 Groupes thématiques :
 - . *Connaissance*
 - . *Agriculture*
 - . *Aménagement du territoire*
 - . *Urbanisme*
 - . *Communication, Education, Sensibilisation, Participation du public (donc aspects formation) : « CESP »*
 - . *Outre-mer*

- Suivi sur site internet (gd public) / intranet (GNMH)

Groupes thématiques

- En charge des actions de leur thématique (répartition des actions dans les GTh ne suit pas le découpage du PNMH)
- Cœur de mandat :
 - . Suivi des actions inscrites dans le PNMH : résultats attendus / pilote(s) et partenaire(s) / déroulement / GT existants / analyse des aspects CESP et OM (correspondants)
 - . Appui à la définition des actions non abouties inscrites dans le PNMH
 - . Articulation entre actions en tant que de besoin
- Autres mandats :
 - . Information réciproque sur autres actions
 - . Inscription et suivi d'actions complémentaires non inscrites dans PNMH
 - . Toutes propositions opportunes : par ex en 2015 sur changement climatique ou autre sujet défini par GNMH

Groupes thématiques

- Composition :
 - . Pour la 1^{ère} réunion, a été définie sur la base des candidatures prioritaires, avec limitation de nombre de membres
 - . Doit être affinée pour être plus adéquate
- Animation par membres du GNMH volontaires, avec lien direct animateurs/pilotes d'action
- Calendrier : 2 à 3 réunions par an
- Objectif 2015 : avoir pour la fin d'année et la réunion du GNMH un cadrage précis de l'ensemble des actions (tableau de bord et fiches actions)

GT « Communication, formation et sensibilisation »

Axe 6 : Mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent

Mission transversale à l'ensemble des Groupes thématiques

- **Action 50** : Achever la mise en œuvre du dispositif de communication – formation - sensibilisation (2012 - 2014), l'évaluer et donner une suite à cette première étape – *DEB, ONEMA, Agences et offices de l'eau, Pôles-relais*
- **Action 51** : Evaluer et valoriser le potentiel touristique des milieux humides, notamment en se basant sur les sites Ramsar – *Association Ramsar France*
- **Action 52** : Renforcer les démarches de communication événementielles sur les milieux humides – *Association Ramsar France, Pôles-relais, LPO, ONEMA, FCEN, Associations des Réserves naturelles de France, Agences et offices de l'eau, UNCIE, Association Fête de la Nature*